

# CHIEN PERDU : QUE FAIRE



1. Partez à sa recherche en appelant et en sifflant votre chien.
2. Interpellez les différentes personnes à proximité : passants, voisins, commerçants...
3. Agissez le plus rapidement possible.
4. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au Fichier Canin au 01 49 37 54 54 (vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour)

## **N'oubliez pas d'indiquer au Fichier Canin tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone**

1. Contactez et informez les vétérinaires, mairies, fourrières, gendarmeries ou commissariats de police de la commune du lieu de la disparition, mais également des communes environnantes.
2. Donnez un descriptif, le plus complet possible de votre chien aux différents organismes citez ci-dessus.

### **Descriptif :**

- Son nom
- Son numéro de tatouage ou de puce (identification électronique)
- Sa race
- Sa couleur ainsi que son poil
- Un signe particulier (par exemple collier en nylon vert).

### **Pensez également à signaler sa disparition via Internet sur ce site : <http://www.chien-perdu.org>**

- Avant de rédiger votre annonce, vérifiez qu'une personne n'a pas retrouvé votre chien en consultant "la liste des chiens trouvés."
- Si ce n'est pas le cas, vous pourrez alors inscrire votre chien dans "la liste des chiens perdus" via le formulaire.
- Vous pouvez directement créer et imprimer des affichettes sur le site chien-perdu.org.

**Pour cela, consultez la page de votre annonce et cliquez sur le lien "imprimer une affichette" en haut à droite.**

Sur chien-perdu.org votre adresse e-mail n'est pas affichée pour éviter de mauvais contacts.

On vous recommande, de ne pas faire de diffusion sur d'autre site pour ne pas être contacté à des fins frauduleuses.

### **Attention escroc !**

Si vous avez publié une annonce sur d'autres sites Internet, suite à la perte de votre chien, vous allez peut-être être contacté par un escroc !

Il va affirmer avoir trouvé votre chien, souvent blessé (quelques fois même ramené à l'étranger). Il vous proposera de vous le rendre si vous lui remboursez des frais de vétérinaires ou de douanes. Il pourra éventuellement vous demander d'appeler un numéro de téléphone à l'étranger. Tout cela dans un français très approximatif.

**Attention, ne donnez pas suite !**